

Bonjour Mr Seravalle, je vous prie de trouver en pièce jointe notre compte-rendu de la réunion du samedi 23 avril 2016 **en présence de Mr BIANCHIN concernant** la suppression des bus scolaires. Vous pouvez nous faire part de vos remarques si vous le souhaitez.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SAMEDI 23 AVRIL 2015

CONCERNANT LA SUPPRESSION DES BUS

Personnes présentes :

Mr BIANCHIN Maire ; Mme LOUIS, adjointe déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Logement, à l'Emploi, à la Proximité ; Mme MUHAR adjointe, Déléguée aux affaires scolaires et culturelles ; Mr PIZZOL, adjoint, délégué aux Travaux, à la Police et à la Sécurité ; Mr MICHEL, Conseiller Municipal, délégué aux Affaires Financières ; 55 Personnes ; Mr SERAVALLE, Directeur Général et des Services. Présence également d'un policier Municipal.

1^{er} temps : Introduction faite par Mr Bianchin

Mr Bianchin prend la parole et fait un rappel détaillé de la mise en place des transports scolaires au sein de la commune, annonce des chiffres, puis commente le courrier reçu des parents.

2^{ème} temps : Lecture du texte faite par une Maman :

« Monsieur le Maire, merci de nous recevoir aujourd'hui avec Mme Muhar Adjointe et Déléguée aux affaires scolaires et culturelles, Mr Seravalle Directeur Général et des services et les autres personnes de votre équipe ici présentes

Nous sommes un collectif de parents et de familles présents ce jour car nous sommes tous concernés par la suppression des bus scolaires à la prochaine rentrée.

Le courrier a été rédigé au nom de toutes les familles et avec leur approbation et, il paraissait important que ces familles soient présentes aujourd'hui à cette rencontre pour échanger, donner leur point de vue et surtout comprendre votre décision !

La commune de Faulquemont a mis en place depuis les années 80 un circuit de bus scolaire desservant les 5 écoles de la ville. Suite à une Baisse des dotations de l'état (baisse déjà connue lors de votre campagne), vous avez décidé de supprimer ce service à la prochaine rentrée scolaire.

Lors du conseil municipal du 13 avril 2015, vous avez proposé aux élus la recherche d'économies et les avez orientés sur deux postes : L'école de musique et les transports scolaires.

L'école et la sécurité des enfants ne peuvent être la variable d'ajustement du budget de la commune. D'autres sources d'économies auraient pu être étudiées ailleurs comme nous le précisons dans le courrier que vous avez reçu.

La commission « *affaires scolaires et culturelles* » a travaillé sur le sujet en mai 2015 sachant que cette commission n'a pas de pouvoir de décision comme vous l'a rappelé un élu lors du dernier conseil municipal et que vous confirmez dans la presse en déclarant que votre décision n'était pas celle du conseil municipal.

Lors d'un conseil municipal Mme Muhar, ici présente, a rappelé que la suppression des bus n'était que l'une des 3 options présentées en Conseil d'école, options qui étaient :

- ✓ Suppression partielle des bus en conservant uniquement le trajet du matin
- ✓ Maintien des bus scolaires uniquement pour les enfants en maternelle et en CP
- ✓ Suppression totale des bus.

Sur les 3 options vous avez choisi l'option la plus radicale et la plus lourde de conséquences !

Dans notre courrier nous vous avons proposé un certain nombre de solutions et nous sommes surpris que ces propositions n'aient pas été retenues au niveau de votre équipe.

Durant le dernier conseil municipal 35.800 euros de subventions ont été attribuées pour 2 manifestations :

- ✓ 20.000 euros pour le 2^{ème} festival Culture du Monde sur la Belgique
- ✓ 15.800 pour le Forum des Associations soit 35.800 euros

La baisse des dotations devrait concerner tout le monde ! Vous ne touchez pas aux associations alors que des économies pourraient être faites ailleurs ! On supprime les bus alors que des subventions sont faites aux associations aux locaux spécifiques comme les boules, le tennis de table, les quilles qui possèdent un bar et génèrent de l'argent, la commune, nous payons leurs charges.

Quelques exemples chiffrés :

- ✓ **La salle de Musculation** où la commune a versé 50.000 euros (150.000 euros au total avec les aides) pour agrandir sa salle. Aucune dépense de chauffage, d'eau et de loyer (Pour information, le club de culturisme de Créhange a financé sur ses fonds propres l'achat de nouveaux locaux). Ainsi, grâce à la participation communale, le club de Faulquemont a pu ainsi financer 1 voiture pour son président, au lieu de participer au financement de son agrandissement.

- ✓ **L'association le singe blanc** : subvention de 15.200 euros par an, 7800 euros de loyer offert sur l'année + diverses charges + paiement de factures de restaurations, d'hôtel) = environ 30 000€
- ✓ **Sports de compétition** : 23.250 euros sur l'année 2015
- ✓ **Indemnités des élus** : enveloppe annuelle de 85 000€.

Avant d'avoir accès à la culture et au sport, nos enfants ont besoin d'avoir accès à l'enseignement dans de bonnes conditions !

D'autre part, pourquoi, seuls les enfants et familles faulquinoises et environnantes sont pénalisés alors que le bus de Chémery est maintenu avec un employé de la commune détaché pour effectuer 2 trajets aller-retour par jour pour 2 Enfants de Chémery !

Actuellement la cantine scolaire est saturée : comment pensez-vous absorber les nouvelles demandes d'inscription suite à cette suppression de bus ?

Pourquoi n'avoir pas envisagé la construction d'une cantine scolaire commune à Faulquemont/ Créhange plutôt que de multiplier l'investissement dans des équipements en doublon et coûteux comme ce fut le cas pour la médiathèque ?

Ce serait donc à nous, les parents, les enfants de combler ces déficits en supprimant les bus ?

Vous précisez dans votre courrier que les 55.000 euros seront intégralement affectés à des actions en direction des enfants.

Nous espérons, que cette suppression des bus que vous prévoyez d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de juin ne soit pas une façon d'entériner votre décision alors que vous avez déjà affecté la somme de 55.000 € sur d'autres postes budgétaires ainsi que vous l'avez précisé lors du vote du budget.

Nous perdons déjà 2 classes à la rentrée et les chiffres à venir ne sont pas bons. Est-ce le moment de « toucher » aux transports scolaires qui constituent un réel service ? Au contraire, si nous ne développons pas ce domaine, nous n'attirerons plus de familles à Faulquemont.

IL semblerait que vous n'avez pas mesuré les répercussions dramatiques de cette décision avec pour certains des pertes d'emploi et d'autres des réaménagements professionnels impossibles !...

Maintenir ces Bus est "vital" pour un grand nombre de familles qui sont anéanties et effondrées par cette décision !!

Mais heureusement rien n'est acté comme vous le précisez dans l'article du RL du 20 avril...Toutes ces personnes (familles d'enfants, grands-parents, assistantes maternelles...) comptent sur VOUS ! »

LE DEBAT

1) Le coût du transport scolaire est de 55000€ pour plus de 104 enfants (96 primaire et maternelle + 8 collégiens).

D'après des recueillis par les parents, il y aurait une participation de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse qui s'élèverait à 18.500€ dont une partie de cette somme concerne la participation de la CAF aux transports. Mr Bianchin ne confirme pas cette donnée.

Selon les éléments recueillis dans le compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2015, les familles ont pu lire qu'une décision est prise pour augmenter le prix de la carte de bus de 10%. Il est écrit dans ce compte-rendu que : *« Cette décision pouvait avoir déjà pour objectif de dissuader les familles d'utiliser ce service et non de voir le réel intérêt des familles pour ce service » contrairement à ce qu'indiquait l'adjointe Mme Muhar ».*

2) Les familles évoquent le problème de l'insécurité sur le trajet de l'école tant sur la route que pour les trajets piétons, le stationnement :

Nous avons évoqué la difficulté de circuler le matin entre 7h30 et 8h dans le centre-ville et rues annexes avec un nombre important de voitures et de camionnettes de livraison, poids-lourds. Réponse du maire : *« présence de bouchons devant les boulangeries, on ne peut quand même pas fermer ces boulangeries ! Je connais bien la ville depuis 60 ans, et je vous suggère de passer par la rue de la gare ».* Nous précisons que le problème est identique en arrivant au rondpoint de la place du marché !

Nous avons signalé le manque de places de parking aussi bien pour les écoles du stade que pour les écoles du Bas-Steinbesch, sans oublier la fête foraine (en septembre et à pâques) qui occupe le parking bas du stade durant plusieurs semaines dans l'année ! Un parent précise que ces manèges ont occupé les lieux durant un mois cette année entre mars et avril. Déni du Maire qui indique : *« que cela n'était jamais arrivé ; il propose de déposer les enfants à l'entrée du chemin piétonnier du parking du Stade sans les accompagner en précisant que c'était sécurisé par du grillage en haut et en bas ! »*

Un parent a demandé pourquoi il y avait autant de places Handicapés (6 places) sur le parking du stade ? Réponse du Maire : *« 4 places pourraient suffire pour respecter la réglementation... donc on pourrait récupérer 2 places... ».* Il ajoute que : *« 17000€ des bus scolaires seront affectés pour la réalisation de plusieurs places de parking au Bas-Steinbesch ».*

3) Le collectif de parents évoque le cas des assistantes maternelles qui allaient payer le prix fort en perdant la garde d'enfants. Deux assistantes maternelles apportent leur témoignage, l'une d'elle déclare qu'elle allait perdre la garde de 2 enfants, car elle habite trop loin de l'école du stade. Réponse du maire : « *je connais une assistante maternelle près de l'école qui a 2 places de libre. Je vous donnerai ses coordonnées, mettez les parents en contact avec elle !!* ». Des familles se sont écriées : « *Qu'elle n'avait plus qu'à s'inscrire à Pôle emploi !* ».

4) Des parents ont évoqué la distance pour les enfants de la maison à l'école. Réponse du Maire : « *A Folschviller ils ont stoppé les bus ; A Créhange, ceux qui habitent dans la zone commerciale font plus de 2 km à pieds pour aller à l'école Mouzaïa* ».

5) Concernant les options pour la suppression des bus, les 3 options représentaient respectivement :

- ✓ **5000€** d'économie pour la suppression partielle des bus en conservant uniquement le trajet du matin.
- ✓ **51000€** d'économie pour le maintien des bus scolaires uniquement pour les enfants en maternelle et en CP.
- ✓ **55000€** d'économie pour la suppression totale des bus.

Le Maire justifie sa décision de supprimer complètement les bus en évoquant la réunion de la commission ouverte à tous les élus, même à ceux de l'opposition, précisant à plusieurs reprises que Mr Bournine (conseiller municipal) avait voté pour la suppression des bus à cette commission. Le collectif de parents lui rappelle que cette commission n'a pas le pouvoir de décision mais de préparer uniquement le travail du conseil municipal.

Les parents estiment qu'il y a une différence de traitement avec la commune de Chémery où le bus est maintenu avec un employé communal détaché pour véhiculer 2 enfants de Chémery pour 2 trajets aller-retour par jour. Mr Victor Michel conteste ces chiffres, il précise « *qu'il y a aussi les enfants d'Eincheville* ». Les parents ont répondu que la commune d'Eincheville versait 6000 euros à la commune de Faulquemont pour cette prestation.

6) Est évoqué le problème de la cantine scolaire déjà saturée. Réponse du Maire : « *il reste 6 ou 9 places* ».

Des parents indiquent avoir téléphoné récemment en mairie pour les inscriptions. La réponse était qu'il fallait attendre le mois de mai pour s'inscrire, et que chaque situation sera étudiée.

5 enfants quitteraient Faulquemont pour la prochaine rentrée scolaire, sachant que les inscriptions se font jusque fin avril.

Une maman fait remarquer que le prix du repas + périscolaire était bien plus cher que le bus : « pour ses 3 enfants le prix du repas est à 7€ = 21€/jour, soit 21€x4 jours pour une semaine, soit 84 €x4 pour un mois = 336€ ». Elle demande s'il y avait un tarif préférentiel ou une aide de la commune pour cet exemple de situation.

La question est posée sur une éventuelle mutualisation d'une cantine scolaire avec Créhange.
Réponse du maire : « Créhange n'a pas voulu de ce rapprochement ».

7) La seconde étude d'économie avec l'école de musique est abordée par les familles. « La commune verse annuellement 34.000 euros pour 131 enfants pour la saison 2014/2015, dont uniquement 32 enfants de Faulquemont et 23 enfants de Créhange. Les autres enfants viennent d'autres communes... soit 75% hors commune. Analyse : en termes de chiffres et d'analyse rapide on note 34.000 euros pour 32 enfants de Faulquemont, soit plus de 1000€ par enfant ! ». Réponse du Maire : « une demande de subvention de 24000€ a été faite au DUF ».

8) Les familles font plusieurs propositions de mesures d'économies :

- ✓ L'achat d'un bus, même d'occasion. Réponse du Maire : « Vous n'avez qu'à vous en occuper ».
- ✓ Une maman fait la remarque de : « multiplier l'investissement dans des équipements en doublon et coûteux comme ce fut le cas pour la médiathèque avec un coût de plus de 2,5 millions d'euros dont 800.000 euros pour la commune ». Réponse du Maire : « vous, vous n'avez rien compris, je vous expliquerai » !!

Plusieurs questions sur les frais de fonctionnement de la Médiathèque sont alors posées :

« Cette médiathèque est un gouffre financier : votre projet phare de 2008 se chiffre en milliers d'euros en frais de fonctionnement. Quels sont les frais de fonctionnement pour le personnel + charges + entretien de l'ascenseur. Sachant qu'il y a seulement 1500 euros annuels de recettes ! 30.000, 40.000€, 50.000€ ? Soit 100.000 euros depuis 2 ans, et à la fin de votre mandat on sera à 300.000 euros !! »

« Ce serait donc à nous, les parents, les enfants de combler ces déficits ? Finalement on supprime les bus pour combler 1 partie de ces déficits. Cette année vous avez décidé de supprimer les bus.....l'année prochaine vous allez supprimer quoi ? »

Réponse du Maire : « c'est 1 poste et demi en personnel et non 2, et les 1500€ sont la vente de cartes d'abonnement et non du bénéfice. La piscine est en déficit de plus de 200 000€... ».

9) Les familles font remarquer au Maire que son choix ne porte que sur la suppression du bus, alors que des possibilités existent aussi ailleurs. Pourquoi seulement les familles ?

Une maman a posé la question à 2 reprises : « Combien de personnes du conseil municipal ont des enfants qui prennent le bus ? Pourquoi on ne nous attribue pas les 55.000 euros comme cela est écrit dans le courrier du maire et que cet argent est déjà affecté à d'autres postes ? »

La manifestation Culture du Monde sur la Belgique s'élève à 20000€. Réponse de madame Muhar : « la commune a bénéficié de différentes aides : DUF et mécénat culturel. Il reste 8000€ à la charge de la commune...cette manifestation étant tous les deux ans, elle revient à 4000€ par an ».

30000€ de subventions directes et indirectes allouées au Singe blanc. Réponse de madame Muhar : « C'est de la culture. Vos enfants vont 4 x par an au théâtre ».

Les parents soulignent le manque de neutralité et d'objectivité de Mme Muhar avec ses différentes fonctions : Adjointe au maire ; Déléguée aux affaires scolaires et culturelles ; Secrétaire de l'association Le Singe Blanc. Cette association qui perçoit beaucoup d'argent de la commune ! Réponse de madame Muhar : « Je suis dans les commissions que je maîtrise...je ne vais pas aller dans l'urbanisme où je ne connais rien ».

Les parents évoquent la gratuité des locaux des associations, la gratuité des charges, les 23500€ alloués aux sports de compétition. Réponse du Maire : « le club de musculation ne prend pas sa subvention » « la commune a donné priorité aux associations et à la culture, et que c'était son choix ».

Une maman a indiqué qu'elle était membre de plusieurs associations dans des communes voisines ; que dans toutes ces villes les associations payaient une partie de location de salle. Réponse du Maire : « cela n'est pas possible » Il demande à son interlocutrice et aux familles « de demander aux associations si elles seraient d'accord de payer un loyer... Moi je ne demanderai pas ! ». Les familles ont répondu : « qu'on ne leur avait pas demandé, à elles, si elles étaient d'accord pour supprimer le bus » !

Le collectif de parents a suggéré la mutualisation des services et du matériel entre communes qui permettrait de faire de réelles économies.

Le collectif a également suggéré de diminuer le nombre d'élus indemnisés, l'enveloppe s'élevant à 85 000€. Le Maire a indiqué : « je paye tous mes repas quand je suis invité par les associations, mes déplacements, celui de Paris, mon essence ». Il précise avoir baissé son indemnité de 300€ (soit 1300€) et fait circuler sa fiche de salaire.

Le Maire a parlé des frais imposés par le gouvernement pour les communes d'un certain nombre d'habitants, les obligeant à réaliser pour un coût très onéreux donnant pour exemple l'aire des gens du voyage.

10) Le maire demande des précisions ainsi que le nom des familles qui n'ont pas souhaité signer la pétition de peur de représailles ; Précise qu'il n'est pas un dictateur et déclare « qu'il n'est pas tolérable et acceptable d'écrire cela ». Le collectif de parents confirme cette information et ajoute qu'il n'est pas possible de donner le nom de ces personnes.

11) Quelqu'un rappelle que : « Rien n'est acté, comme c'est précisé dans l'article du RL du 20 avril. Alors que la lettre signée du maire a été envoyée aux familles en novembre 2015 indiquait la suppression des bus à la prochaine rentrée scolaire ». Le collectif de parents interpelle le maire « comment pouvez-vous savoir que le prochain conseil municipal de juin 2016 allait voter pour la suppression des bus ? Comment pouvez-vous déjà vous positionner sans la décision de ce conseil ? ».

Réponse de Mme Louis : « *rien n'est acté officiellement* ». Monsieur Bianchin indique avoir « *anticipé sa lettre dans le but de prévenir tôt les familles afin qu'elles s'organisent* ».

Les familles quittent la salle à 12h15 sans savoir si la décision du maire était maintenue.